



**Terre de Football**

Commission : Gestion des Compétitions  
Procès-verbal N° 1 du 16/08/2021  
Sous la présidence de : Jean Blanchetière.

Jean Blanchetière ouvre la séance à 14 H 30 en excusant l'absence pour raisons familiale de Mme Isabelle LEFEVRE et M. Patrick Baillard qui sur la route et devrait nous rejoindre sous peu.

Membres présents :

Thierry AUBERT – Patrick BAILLARD – Jean BLANCHETIERE – Philippe CHERADAME – Romain FELDHOFFER – Jacky LEGRAIN (en visio) – Gaëtan MONTEIRO – Léone RIER

Membres absents :

Gérard LE CAIGNEC – Joël LE PROVOST –

Assiste :

Yvette BOUCHER, secrétaire de séance.

**Groupes de championnats Seniors**

En préambule Jean Blanchetière expose la situation des clubs de A ETOILE DU PERCHE et US RANDONNAI. Aux dires des membres et à la lecture de la presse sportive ; US RANDONNAI serait en sommeil et il n'y aurait plus que le club A ETOILE du PERCHE actif.

Yvette Boucher relate les échanges avec US RANDONNAI, dit qu'elle n'a pas le relevé des mouvements des clubs émanant de la ligue et qu'à ce jour n'a pas reçu le document « mouvements des clubs » mentionnant les éventuelles fusions et mise en sommeil. Elle insiste pour dire que les clubs ont obtenu les accompagnements nécessaires pour entamer des procédures de fusion ou mise en sommeil de la part de la présidence, du secrétariat général et du service administratif.

La Commission ne peut donc qu'inviter ces clubs à finaliser proprement leur situation. En attendant, décide d'engager A ETOILE DU PERCHE 1 en D1.

FC de SEES demande s'il est possible de descendre de D1 en D2.

Au vu de la situation, la Commission dit que cela est possible avec les conséquences que ce souhait implique et accède à sa demande, sous réserve de l'accord du Comité de Direction.

Par ailleurs certains clubs n'ont pas validé leur pré-engagement. La commission notant que leurs équipes étant inscrites en Coupe de France décide d'office de les inscrire dans les championnats Orne respectifs.



**Terre de Football**

Par ailleurs, Patrick Baillard informe la commission qu'il serait prudent de ne pas se précipiter à faire monter trop vite 2 équipes car des équipes de R3 pourraient demander à descendre en D1.

Une large discussion s'instaure pour consolider les deux groupes D1 (2 fois 12 équipes) ET confirmer les groupes D2 (2 groupes de 14).

Les règlements fédéraux et Ligue sont relus ainsi que le pv N° 13 de la commission régionale de Gestion des compétitions du 8/06/21.

Jacky LEGRAIN insiste pour le respect des textes en matière de montée notamment le paragraphe mentionnant la détermination des accessions supplémentaires.

Les deux équipes qui accèdent au championnat D1 sont déterminées en tenant compte des règlementations, du classement à la fin des championnats et de l'accord obtenu des présidents de club

Le mini championnat effectué pour le départage des ex-aequo au classement dans chacun des groupes et actualisé au quotient du fait du Covid sera consulté au besoin.

La commission dérogeant à la règle de maintien des groupes 2020/21, il est décidé de soumettre au Comité de Direction pour aval avant la prochaine réunion, les nouveaux groupes constitués.

### **Début du championnat**

La commission confirme le début du championnat le 5/09/21 pour la D1 et D2 et le 12/09/21 pour la D3 et la D4.

Sur sa proposition, Jean Blanchetière charge Gaëtan MONTEIRO de contacter tous les clubs pour connaître leur situation vis-à-vis des engagements.

Le championnat D3 sera à nouveau accessible pour la validation des pré-engagements jusqu'au 28/08/21.

La discussion s'engage sur le retour à des groupes de 12 équipes en 2022/2023 et peut-être une nouvelle pyramide de nos championnats.

Une réunion pour élaborer les calendriers est décidée pour le 23 août à 9 h 00 pour ceux qui peuvent.

La séance est levée à 17 h 30

**Le Président,  
Jean BLANCHETIERE**

**La Secrétaire séance,  
Yvette BOUCHER**



**Terre de Football**

*PV mis en ligne 24/08/2021 sur le site du District <http://footorne.fff.fr/>*